Contrôle de qualité des aliments frais (**)

Les produits que votre fournisseur vous procure répondent-ils à vos exigences ? Vos produits répondent-ils aux exigences de votre client ? Êtes-vous en litige avec un client, un fournisseur ou une assurance ? Qu'en est-il de la qualité dans les points de vente ?
En tant que professionnel actif dans le secteur de l'alimentation, vous êtes fortement tributaire de la qualité des produits que vous achetez. De même, vos clients comptent sur vous pour leur livrer les produits correctement. Charger l'organisme indépendant Vinçotte d'approuver vos produits constitue un atout indéniable, d'autant plus lorsque plusieurs maillons de la chaîne vous séparent du client final.

Your tailor-made solution

En tant qu'organisme de contrôle indépendant et neutre, Vinçotte vous aide dans le cadre du contrôle de qualité

- des produits entrants et sortants
- des produits dans les points de vente
- en cas de litige
- des produits chez vos fournisseurs

Your result

- Un contrôle approfondi des produits selon les spécifications ou les cahiers des charges de votre choix
- Une vérification par un tiers indépendant, dont l'impartialité ne fait aucun doute
- Un rapport sur mesure

Please note

Normes et standards

- CEE-ONU
- OCDE
- Flandria
- Vos spécifications internes
- Vos fiches produits
- Description des cahiers des charges

(**) = sous accréditation BELAC 016-INSP, 016-PROD, 016-QMS

In which situation?

- Commerces de gros et de détail de denrées alimentaires, y compris les points de vente
- Plateformes logistiques de denrées alimentaires
- Contrôle à l'entrée de vos matières premières
- Contrôle à la sortie de vos produits finis

© Vinçotte 2017